

REGLEMENT 2027

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS Par SERIES DU COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD

Ces championnats sont ouverts aux joueurs licenciés en France

- de nationalité **française ou UE pour les championnats « 4^{ème} 5^{ème} Serie et NC » et 3^{ème} série**
- **et de nationalité française exclusivement pour les 2^{nde} série**

Connectez-vous d'abord sur Ten'up puis cliquez sur le lien d'inscription souhaité :

- 4^{ème} - 5^{ème} Serie et NC : <https://tenup.fft.fr/tournoi/303922>
- 3^{ème} Série : <https://tenup.fft.fr/tournoi/301643>
- Pour le championnat 2^{nde} Série : <https://tenup.fft.fr/tournoi/303926>

Les joueurs sont priés de laisser apparaître leurs coordonnées téléphoniques sur Ten'up afin que l'on puisse les contacter directement.

FORMAT ET HORAIRES :

- Un joueur inscrit = 1 réservation de 2 heures minimum dans son club et ce, **une seule fois**, (le match suivant se déroulant chez l'adversaire).
- les matchs se jouent la semaine, en soirée à partir de 18 H 30 et le Samedi, Dimanche & jours fériés : à partir de 9h, en accord avec l'adversaire.
- la date indiquée sur le tableau est **la DATE BUTOIR** (limite) pour le déroulement du match. En cas de désaccord entre joueurs le Juge arbitre avisera.
- Format des Matches :
 - Championnats **par Série** :
 - NC-5^{ème} et 4^{ème} Série n'ayant jamais été classés 15/4 ou mieux : « **Format 1** » : 3 sets à 6 jeux, avec jeu décisif dans toutes les manches.
 - 3^{ème} n'ayant jamais été classés 4/6 ou mieux et 2^{nde} Série : « **Format 1** » : 3 sets à 6 jeux, avec jeu décisif dans toutes les manches.
- Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre de l'année sportive considérée.

DEROULEMENT :

1. Le joueur qui effectue son 1^{er} match reçoit à domicile sauf dans le cas du 1^{er} tour ou lors des matchs de compression (lorsque les 2 joueurs qui se rencontrent ont déjà joué un tour précédent) **le joueur indiqué en bas reçoit et convoque son adversaire.**
2. Le joueur qui **reçoit fournit obligatoirement** un tube de balles neuves. Le tube de balles sera laissé au perdant de la rencontre.

Le vainqueur du match doit **joindre son futur adversaire dans les 24 heures après sa victoire par téléphone ou sms**, pour fixer le jour et horaire du match suivant, et communiquer son résultat par sms, **ou mail** au responsable du tableau

Exemple : catégorie : (ex : 4^{ème} série) Nom-prénom gagne : 6/3 – 6/2 contre Nom-prénom
--

Les coordonnées téléphoniques de chaque joueur seront communiqués ultérieurement et les tableaux consultables directement sur le site **TEN'UP**

3. Après **accord entre les 2 joueurs**, le joueur recevant confirmera la date et l'horaire par mail au responsable du tableau,



**COMITÉ
NORD**

REGLEMENT FEDERAUX :

Article 60

Ces championnats sont ouverts aux joueurs de nationalité française, sous réserve des dispositions prévues à l'article 60 bis, licenciés en France et qualifiés conformément aux articles 60 bis à 65 ci-après.

Article 60 bis

Les championnats de France 4e série /5e série/non-classés sont ouverts aux ressortissants de l'Union européenne classés en 4e série /5e série/non-classés n'ayant jamais été en 2e série et n'ayant pas été classés 15/4 ou mieux au cours des 15 dernières années. Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre de l'année sportive considérée.

Les championnats de France 3e série sont ouverts aux ressortissants de l'Union européenne classés en 3e série n'ayant jamais été classés 2/6 ou mieux et n'ayant pas été 4/6 ou mieux au cours des 15 dernières années. Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre de l'année sportive considérée.

Les championnats de France 2e série sont ouverts aux joueurs classés en 2e série. Le classement de référence pris en compte sera celui du mois de septembre de l'année sportive considérée. Les joueuses Top 40 et joueurs Top 60 au classement du mois de mai sont exemptés du championnat régional et peuvent s'inscrire directement au championnat de France auprès du service compétition.

Les joueurs qualifiés pour un championnat individuel (régional et/ou national) par série de classement conserveront leur qualification, même s'ils ont changé de série aux classements mensuels, ou suite à une modification de classement effectuée par la commission compétente. Si à la suite d'un reclassement, un joueur ne peut plus participer à aucun championnat par série de classement, il pourra faire une demande de qualification exceptionnelle auprès du comité du championnat concerné. Dans le cadre des championnats par série, un joueur ne pourra s'engager que dans un seul championnat.

Dans le cadre des championnats par série, un joueur ne pourra s'engager que dans un seul championnat. Tout joueur qualifié à l'une des épreuves (Phases Qualificatives, Départementale, et Régionale) se doit de participer à l'étape suivante.

Tout litige avec un juge-arbitre du championnat sera transmis au responsable de la commission des épreuves individuelles qui réunira le comité de tournoi pour gérer le problème. Un juge-arbitre membre de la commission des épreuves individuelles, concerné par un litige, ne pourra pas prendre part à l'étude du litige."